

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 68 (1942)

**Heft:** 17

**Artikel:** Ecole de Genthod, Genève: MM. Pierre Braillard et Jean Stengelin, architectes

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-51817>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Ecole de Genthod, Genève.

MM. PIERRE BRAILLARD et JEAN STENGELIN,  
architectes.

Dans son numéro du 29 juin 1940, le *Bulletin technique de la Suisse romande* a publié les résultats du concours pour la construction d'une école à Genthod.

Par la suite, la Municipalité a chargé les lauréats sortis en premier et en second rang de l'élaboration des plans d'exécution et de la direction des travaux.

Au programme primitif — comportant deux classes primaires et une classe enfantine avec entrées séparées, une salle de couture et de projections, une salle de maîtres-bibliothèque, un appartement de maître et des douches — a été ajouté en cours d'étude une salle de gymnastique de 10×18 m. Afin de laisser dominer le pavillon des classes et de clarifier le groupement des volumes, le sol de la dite salle a été abaissé au niveau du sous-sol. Un dégagement direct assure son accès depuis l'extérieur.

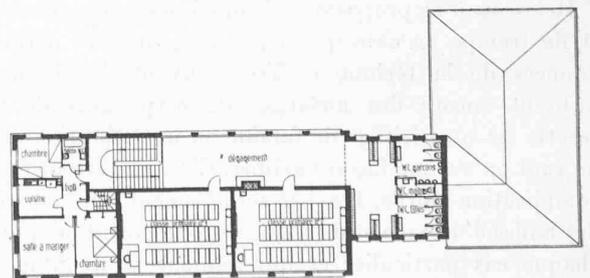
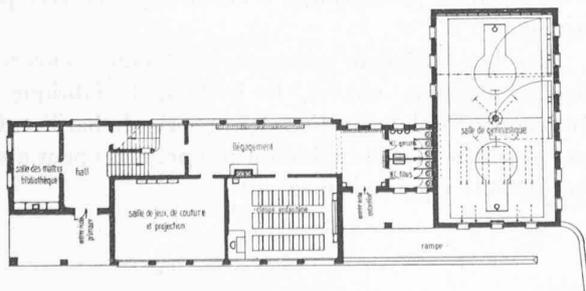
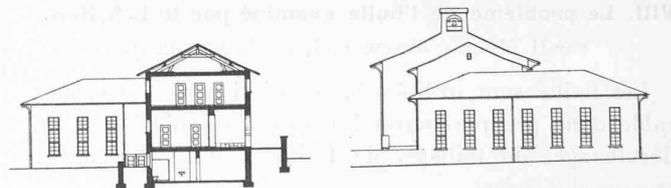
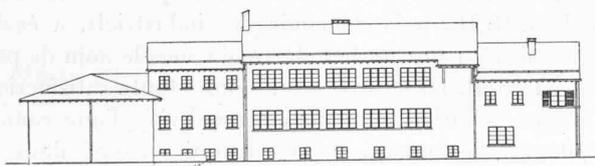
Les chênes séculaires du préau encadrent agréablement le bâtiment ; ses lignes basses mettent leurs frondaisons en valeur. Le préau de l'école enfantine, surélevé légèrement

par rapport au préau de l'école primaire, sera enclos d'une haie ; il est accessible par une rampe à pente douce, se prolongeant jusqu'au porche d'entrée des petits.

Le bâtiment comporte un soubassement en béton parmenté de moellons de la Molière, des murs en plots de béton creux et des dalles massives en béton armé. Il est pourvu de deux chauffages distincts : l'un, système Crytall, à deux chaudières jumellées à eau chaude desservant les classes, toilettes, dégagements et le logis ; l'autre, à vapeur, actionne l'aérotherme de la salle de gymnastique. Celle-ci, après étude de M. Louis Villard, expert-acousticien à Montreux, a été dotée d'un plafond élastique en Spray-asbestos, matière absorbant les résonances. Le résultat phonique satisfaisant justifie pleinement la dépense supplémentaire engagée de ce fait.

Le clocheton ajouré abrite une vieille cloche datant du XVI<sup>e</sup> siècle, évocation d'un fait historique cher aux habitants de la commune.

Commencés en juin 1941, les travaux de construction viennent de s'achever un an après, sans trop pâtir des difficultés entraînées par les restrictions de guerre. L'ensemble du bâtiment est revenu à 300 000 fr. y compris l'aménagement extérieur et les honoraires d'architectes — mais sans le mobilier.



Elévations, coupe et plans de l'Ecole de Genthod, Genève.